



Accès au dossier auprès du greffe du tribunal

Par **heptium**, le **17/03/2011** à **13:54**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir s'il est possible d'avoir accès à mon dossier (défendeur) auprès du Greffe du Tribunal.

Mon avocat se révèle être peu impliqué dans mon dossier et laisserait "couler" l'affaire, tout en me demandant des sommes qualifiées d'exagérées.

Il me refuse l'accès au dossier sous prétexte de "confidentialité".

J'ai consulté 2 autres avocats qui ont confirmé une attitude "étrangement passive".

Vous remerciant de me renseigner sur la procédure afin que je vérifie, par présence ou absence, certaines pièces du dossier.

Cordialement.